

LA MARQUE GS

Une marque de sécurité volontaire disposant d'une forte notoriété européenne et d'un grand potentiel de développement



Signification

Le logo de la marque GS, visible sur certains produits très répandus (écrans d'ordinateur par exemple) est celui d'une marque de sécurité.

Il s'agit d'un signe de reconnaissance permettant à un acheteur de distinguer facilement les produits qui sont conformes aux exigences techniques de sécurité.

Le logo de l'organisme ayant délivré la marque doit figurer sur le label GS (ici celui du LNE).

La présence de cette marque sur un produit signifie que le produit concerné, a passé avec succès, l'ensemble des vérifications et essais prévus par la réglementation de la sécurité qui a été mise en place par la RFA*.

* Ces contrôles sont généralement aujourd'hui, ceux prévus par la réglementation européenne (directives applicables et normes harmonisées donnant la présomption de conformité)

En outre, le fabricant doit disposer de moyens et d'une organisation lui permettant de fabriquer les produits conformes. A ce titre, l'organisme de contrôle audite son système qualité.

Obtention de la marque

L'obtention de cette marque se fait sur une base volontaire ; aussi seules les entreprises confiantes dans leur produit et leurs moyens de production se lancent dans les démarches conduisant à son obtention.

Suivi de la marque

Des prélèvements aléatoires des produits se trouvant sur le marché, peuvent être effectués pour réaliser des essais de confirmation si un doute fondé apparaît.

L'état initial satisfaisant de ses moyens de production est vérifié périodiquement par un audit pendant la durée d'attribution du certificat GS.

La durée de validité du certificat est limitée au maximum à 5 ans.

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Organismes autorisés à délivrer la marque

Seul les organismes techniques qui ont obtenu l'accréditation des moyens et de l'organisation mis en œuvre pour certifier les produits, sont autorisés à délivrer la marque.

Le maintien du niveau de qualité constaté initialement est vérifié périodiquement.

L'organisme accréditeur allemand – le ZLS, Zentralstelle der Länder für Sicherheitstechnik, s'est appuyé lors de l'audit du LNE sur les accréditations du COFRAC dont il disposait déjà, pour lui accorder son accréditation.

Tous les organismes accrédités ainsi, sont mentionnés sur le site INTERNET suivant :

http://www.baua.de/de/Geraete-und-Produktsicherheit/Pruefstellenverzeichnisse/Pruefstellenverzeichnisse.html_nnn=true

Les coordonnées de l'organisme, ses logos GS et le nom de son correspondant y sont mentionnés.

Environ 75 organismes allemands et étrangers (3 français et les plus grands laboratoires internationaux) sont aujourd'hui accrédités pour délivrer la marque GS dans le monde entier.

La marque GS est soutenue par le BMA – Bundesministerium für Arbeit – Ministère fédéral du travail.

Impact actuel de la marque

La marque GS est devenue aujourd'hui la marque de sécurité la plus répandue en Europe.

Contact : Evelyne DENIZET / Liselotte MAGUEUR

**Marque de sécurité GS
soutenue par le ministère fédéral allemand du travail**

Liste des produits admis à la marque GS

L4 – juillet 2011

Pour plus d'information contacter le LNE (Mme Evelyne DENIZET – tél. 01.40.43.88.82)



Société	N° de certificat	Normes de référence	Désignation	Références
ST DUPONT Usine de Viuz B.P. 69 74210 FAVERGES	12613-0 (01/2014)	DIN EN ISO 9994 (05/2006) Protocole LNE 04/2007	Briquet à gaz de luxe rechargeable	Maxijet, Ligne 1 (BRG), Ligne 1 (BRP) Ligne 2 (PNG), GATSBY (PNP, Minijet)
	15299-0 (01/2014)			Ligne 2 Liberté
	19957-0 10/2015			ULTRAJET Ligne 8

DJEEP SAS Z.I. de la garderie 56520 GUIDEL	18882-1 02/06/2015	DIN EN ISO 9994 (05/2006) Protocole LNE 04/2007 ISO EN 13869	Briquet à gaz jetable avec sécurité enfants	DJEEP – CRV4-D1 DJEEP – CRV5-D2
SWEDISH MATCH A.H.G. Fokkerstraat 5 9403 AB ASSEN PAYS BAS	18874-1 27/05/2015	DIN EN ISO 9994 (05/2006) Protocole LNE 04/2007 ISO EN 13869	Briquet à gaz jetable avec sécurité enfants	Cricket Original – ED1 H CRIII Cricket Mini – ED1 M-G CRIII Cricket Electronic – ED4 CRI Cricket Pocket – ED4 P CRI
SWEDISH MATCH PHILIPPINES INC Laguna Technopark, SEZ – 104 Technology avenue, PHI – BINAN, Laguna 4024 - Philippines	18881-1 27/05/2015	DIN EN ISO 9994 (05/2006) Protocole LNE 04/2007 ISO EN 13869	Briquet à gaz jetable avec sécurité enfants	Cricket Maxi ED0 DCRIII Cricket Original ED1 H CRIII Cricket Mini ED1 M-G CRIII Cricket Electronic ED4 CRI Cricket PocketED4 P CR1
	21370-0 19/07/2016	DIN EN ISO 9994 (05/2006) Protocole LNE 04/2007 ISO EN 13869	Briquet à gaz jetable avec sécurité enfants	Cricket Junior ED4J CR1

- Fin de liste